

# Les « Indicateurs de l'enseignement » Édition 2022

---

*Conférence de presse 15/12/2022*

---

La publication « Les Indicateurs de l'enseignement 2022 », réalisée par la Direction générale du Pilotage du Système éducatif, répond à bon nombre de questions relatives à la population scolaire, au profil socio-économique, aux parcours, aux sorties prématurées, aux résultats, au personnel...

Les Indicateurs de l'enseignement offrent une vision macro de notre enseignement et participent au pilotage du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils permettent ainsi d'éclairer le contexte dans lequel évolue notre enseignement, ses besoins, ses forces et ses faiblesses, son organisation et son fonctionnement ainsi que les acquisitions des compétences et des savoirs attendus par les élèves. Ils jouent un rôle essentiel de suivi et de pilotage du système éducatif.

À l'aide de graphiques, de tableaux et de commentaires, les Indicateurs présentent notre enseignement selon six thématiques, à savoir, les généralités de notre enseignement, les différents publics qui le fréquentent, le parcours des élèves, les résultats qu'ils ont obtenus, les personnels enseignants et l'organisation du système.

Cette année, les Indicateurs mettent notamment en lumière des évolutions dans le fonctionnement de notre système telles que :

- l'évolution du nombre d'élèves,
- l'orientation dans l'enseignement ordinaire,
- le taux de redoublement,
- le retard scolaire,
- les résultats,
- Les liens entre la fluidité lexicale et la compréhension de textes,
- la féminisation des personnels enseignants,
- la stabilité des équipes pédagogiques,
- la maîtrise dans l'enseignement fondamental et secondaire inférieur,
- la fin de carrière du personnel de l'enseignement,
- etc. ...

Une attention particulière est consacrée, dans la présente brochure, **aux profils et catégories d'écoles**, deux notions essentielles aux écoles dans le cadre de l'élaboration de leur plan de pilotage et lors de l'évaluation de la mise en œuvre de leur contrat d'objectifs. Plusieurs indicateurs sont déclinés en fonction de ces notions.

Par ailleurs, la thématique de l'enseignement qualifiant est développée tout au long des analyses. En complémentarité aux « indicateurs de l'enseignement », **la publication du « cadastre de l'enseignement qualifiant », à consulter sur [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)**, illustre l'organisation de celui-ci au travers de chiffres-clés et d'arrêts sur image.

## Édition 2022 : quels sont les principaux constats ?

Les principaux constats des Indicateurs de l'enseignement 2022 sont présentés en regard des cinq axes stratégiques qui structurent le Pacte pour un Enseignement d'excellence :

- **Les savoirs et les compétences**

Suite à une interruption causée, en 2019-2020, par la crise sanitaire, l'année scolaire 2020-2021 se caractérise par la reprise des évaluations externes certificatives. L'indicateur sur l'obtention du CEB montre que 88,9 % des élèves de 6<sup>e</sup> primaire obtiennent leur Certificat d'Études de Base.

En juin 2021, en sixième secondaire, le taux de certification se situe aux alentours de 97 % pour l'enseignement de forme générale et autour de 79 % dans la forme professionnelle.

- **Les acteurs de l'enseignement**

Un indicateur porte sur les diplômés détenus par les enseignants, par fonction, dans l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé.

La stabilité pédagogique dans l'enseignement secondaire est déclinée selon plusieurs critères, à savoir le réseau d'enseignement, la province d'enseignement, la taille de la structure et l'indice socio-économique.

L'âge des enseignants et la féminisation des personnels dans l'enseignement ordinaire et spécialisé se caractérisent par une forte prédominance de femmes chez les jeunes et une présence masculine plus importante parmi le personnel plus ancien.

- **Le parcours des élèves**

Dans l'enseignement qualifiant, les élèves continuent à s'orienter majoritairement vers le secteur « services aux personnes ». Dans l'enseignement en alternance (CEFA), les secteurs « économie » et « construction » sont ceux qui attirent le plus d'élèves. Par ailleurs, des choix très contrastés quant aux secteurs d'études s'observent entre garçons et filles, rappelant la question de l'orientation scolaire.

- **L'enseignement comme source d'émancipation sociale**

Les taux de redoublants, tant dans l'enseignement primaire que secondaire, demeurent un objet de préoccupation important. De manière générale, ils restent relativement stables depuis dix ans. Les indicateurs relatifs aux redoublements, décrochages et sorties prématurées mesureront dans le temps les progrès accomplis en vue d'atteindre l'objectif d'amélioration visant à réduire progressivement le redoublement et le décrochage.

On constate que la part que représente l'enseignement spécialisé dans chacun des niveaux de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles reste élevée; d'où la volonté du Pouvoir régulateur, au travers de la mise en œuvre des travaux du Pacte, d'augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire. Il s'agit d'un des sept objectifs d'amélioration. On note également que la part d'élèves bénéficiant du dispositif d'intégration évolue à la hausse.

Une forme de ségrégation s'observe à la lecture de l'indicateur sur les disparités socio-économiques puisqu'il montre notamment que les effectifs scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles se répartissent de manière différenciée selon l'indice socio-économique du lieu de résidence des élèves.

- **Environnement et bien-être**

L'analyse des perspectives d'évolution de la population scolaire fait apparaître, à l'horizon 2035-2036, une diminution des effectifs scolaires, dans tous les niveaux, par rapport à 2020-2021.

**Thématique du focus : le numérique dans l'enseignement**

La crise sanitaire a marqué le paysage du système éducatif. Dans ce contexte, la transition numérique s'est avérée plus que jamais nécessaire. Un focus relatif aux transformations numériques dans l'enseignement est présenté dans cette 17<sup>e</sup> édition des « Indicateurs de l'enseignement ». Il présente une série de mesures mises en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) dès 2020 visant l'accélération de la transition numérique dans le système éducatif. Cette transition est au cœur des politiques menées par le Gouvernement de la FW-B et se matérialise par l'adoption de mesures et de dispositifs propres à chaque niveau d'enseignement en vue de répondre à cette mutation structurelle de nos sociétés. Elles visent, entre autres, à investir dans les savoirs et les compétences numériques afin d'accompagner les acteurs de l'éducation dans leurs usages technopédagogiques, à fournir un accès à l'équipement et aux contenus nécessaires et d'assurer à tous les apprenants des chances égales d'émancipation sociale. Des moyens importants ont été alloués pour soutenir de manière transversale la transition numérique au bénéfice de toutes les parties prenantes de l'Enseignement obligatoire, de l'Enseignement de Promotion sociale et de l'Enseignement supérieur de plein exercice.

Dans le contexte de changements et d'évolutions qu'insufflent le Pacte pour un Enseignement d'excellence, ces indicateurs jouent un rôle essentiel de suivi et d'analyse des caractéristiques les plus importantes du

fonctionnement de notre système éducatif. Ils apportent un éclairage crucial aux équipes éducatives dans l'élaboration de leur plan de pilotage/contrat d'objectifs.

Il revient à l'ensemble des acteurs du système éducatif (pouvoir régulateur, pouvoirs organisateurs, fédérations de pouvoirs organisateurs, établissements, directions, équipes pédagogiques) de s'en saisir pour faire évoluer notre enseignement vers un enseignement à la fois plus efficace et plus équitable, qui allie exigence et bienveillance et tire chaque enfant vers le haut.



Les Indicateurs de l'enseignement – édition 2022 sont disponibles sur le site :  
<http://enseignement.be/indicateursenseignement>

**Contact :** Administration générale de l'Enseignement - Service Communication  
et Relations publiques (✉ : [age.communication@cfwb.be](mailto:age.communication@cfwb.be))